

# COMPOSTAGE **KIT COLLECTIF**

## Formulaire de demande



Pour bénéficier d'un kit de compostage « collectif » de la part de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, **vous devez impérativement habiter sur l'une des 8 communes du territoire** : Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges ou Verchaix



### Prérequis nécessaires pour bénéficier d'un kit de compostage collectif

La production de compost peut être beaucoup plus efficace collectivement mais, chaque habitant continuera à apporter ces propres déchets organiques (reste alimentaire, déchets de cuisine etc.). Cette pratique se réalise au niveau des résidences (en pied d'immeuble) ou à l'échelle d'un quartier.

**Le compostage collectif est confronté à des contraintes propres au milieu urbain et/ou à la multiplicité des participants ; c'est pour cela il faut respecter un certain nombre de conditions pour bien mener l'opération :**

#### RÉSIDENCE (PRINCIPALE OU SECONDAIRE)

- Avoir une forte mobilisation des habitants concernés dans la résidence ou le quartier,
- S'informer des enjeux - environnementaux et économiques - du projet,
- Désigner au moins 2 référents « composteurs » pour assurer le suivi et le brassage des composteurs,
- Signer une convention d'engagement par le responsable de site (réfèrent principal),

#### SITE DE COMPOSTAGE

- Disposer d'une place suffisante définie lors d'une concertation de groupe,
- Tenir un registre de suivi des opérations (transferts en maturation, vidage de bac, récupération du compost, brassage, quantité apport...),
- Faire un bilan annuel qualitatif (opérations, difficultés, solutions...) et quantitatif (gisement détourné),
- Définir le mode d'approvisionnement de la matière structurante (broyat),
- Trouver des solutions d'utilisation du compost.

## ÉTAPE 1 : QUESTIONNAIRE

Structure : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Nombre de logements : ..... Nombre de personnes : .....

... / ...



Restez  
en contact !



sur notre site internet :  
[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



sur notre page Facebook :  
[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)





**L'identification de deux référents est obligatoire pour mener à bien ce projet.** Dans le cas d'une réponse négative, la Communauté de Communes ne pourra pas donner suite à votre demande.

### RÉFÉRENT PRINCIPAL N°1

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Commune : .....

N° téléphone : .....

Courriel : .....

### RÉFÉRENT COMPOSTEUR N°2

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Commune : .....

N° téléphone : .....

Courriel : .....

Où seront placés les composteurs ? .....

.....

Prévoyez-vous des aménagements spécifiques ? .....

.....

#### Quel sera le mode d'approvisionnement du broyat ?

- Par vos propres moyens
- Autres / à préciser : .....
- .....

#### Comment envisagez-vous d'utiliser le compost ?

- Espaces verts / jardins de la résidence
- Chez un particulier
- Chez un paysagiste

## ÉTAPE 2

RENNVOYER le formulaire à la Communauté de Communes :

- de préférence par courriel : [dechets@montagnesdugiffre.fr](mailto:dechets@montagnesdugiffre.fr)
- ou par courrier (ou à déposer) à l'adresse suivante : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, 508 avenue des Thézières, 74440 Taninges



## ÉTAPE 3

Par la suite, le chargé de mission « biodéchets » de la Communauté de Communes **VOUS CONTACTE** pour vous rencontrer, identifier le site qui accueillera les composteurs, puis vous accompagner le cas échéant dans la mise en place du dispositif.



Restez  
en contact !



sur notre site internet :  
[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



sur notre page Facebook :  
[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)

